SKI LAÏQUE AGENAIS - INSCRIPTION SEJOURS - SAISON 2016/2017

Association Loi 1901 affiliée à la Ligue de l'Enseignement FOL 47, à la Fédération Française de Ski et à la Fédération Française Handisport.

L'inscription à nos activités implique :

- Que vous soyez adhérent au SLA, à jour de vos cotisations,
- Que vous acceptiez les conditions indiquées dans nos dépliants et la vie en collectivité,
- Que vous ayez pris connaissance des documents «Devoir de Conseil et d'Information en matière d'assurance», (à consulter au Club) (des compléments de garanties ou garanties différentes peuvent vous être apportés, se renseigner au club),
- Que vous ayez fourni une copie de votre carte d'identité et un certificat médical d'aptitude au ski et sports de montagne.

Si vous êtes déjà adhérent dans un autre club de Ski et que vous disposez d'une Carte Neige FFS en cours de validité, vous pourrez participer à un séjour en vous acquittant d'un supplément de 15€ par personne et par séjour.

Responsabilité & Assurances

Le SLA ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des participants. D'autre part, le SLA, Club sportif, fait appel à différents prestataires et ne saurait être confondus avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre. Informez-vous sur les garanties de base contractées par le club. Documents affichés au club. Des compléments de garanties peuvent vous être proposés.

ANNULATION

- En cas d'annulation de notre part, pour des raisons indépendantes de notre volonté, il vous sera proposé une inscription dans la mesure du possible sur un autre séjour, ou son remboursement (aucune licence enregistrée ne pourra être remboursée).
- En cas d'annulation de votre part, nous appliquerons les retenues des hôteliers, l'adhésion au SLA ne pourra être remboursée ainsi que la licence enregistrée.

SKI LAÏQUE AGENAIS

108bis rue Fumadelles 47000 AGEN

Tél/Fax : **05.53.66.66.65**

http://www.ski47.fr Email: contact@ski47.fr

Votre inscription sera prise en compte :

- Par ordre d'inscription dans la mesure des places disponibles.
- Accompagnée obligatoirement :

Du bulletin d'inscription au Séjour, renseigné et signé.

2 chèques:

- Un chèque d'arrhes de 300 euros (encaissé à l'inscription)
- Un chèque correspondant au solde du Séjour (encaissé 1 mois avant le départ du Séjour)

Libellez vos différents chèques à l'ordre de « **SLA** » ou « **SKI LAIQUE AGENAIS** ».

Les chèques vacances sont acceptés (la monnaie n'est pas rendue sur les chèques-vacances). Un règlement échelonné est possible, se renseigner au club.

Dans tous les cas, le Séjour devra être soldé avant le départ.

La location du matériel n'est pas comprise dans le prix du séjour, sauf pour les mineurs et dans la limite du stock disponible - réservez votre matériel aux permanences du club.

Bulletin d'adhésion au Ski Laïque Agenais

Rempli, daté, signé et accompagné des pièces demandées.

Attestation couverture maladie ou Carte Europèenne pour le <u>Séjour</u> <u>Andorre</u> (se renseigner auprès de votre Caisse Maladie)

Documents supplémentaires pour les mineurs

Photocopie de la feuille d'assuré social du responsable.

Autorisation Parentale – modèle à retirer au club.

Autorisation de quitter le territoire pour le Séjour Andorre.

SKI LAÏQUE AGENAIS - INSCRIPTION SEJOURS - SAISON 2016/2017

Association Loi 1901 affiliée à la Ligue de l'Enseignement FOL 47, à la Fédération Française de Ski et à la Fédération Française Handisport.

Remplir un bulletin par personne et par séjour. Faites des copies ou réclamez-nous d'autres exemplaires

	·		
Nom Sexe: M F	Responsable légal pour les mineurs		
Prénom Date de Naissance	Nom		
Adresse	Prénom		
CP / Ville	Adresse		
Tél Portable Tél Fixe	CP / Ville		
Email	Tél. en cas d'urgence		
	Downtown do showship 2		
Cochez la case correspondante	Partage de chambre ?		
(1 fiche par séjour et par personne)	Je souhaite partager ma chambre dans la mesure du possible avec :		
	Nom & Prénom		
St Gervais – Mégève	Nom & Prénom		
Départ le 15/01/2017 – Retour le 21/01/2017	Nom & Prénom		
620 € pour Formule « Skieur »	Nom & Prénom		
464 € pour Formule « Skieur » + de 80 ans	Prêt de matériel ?		
410 € pour Formule « non-Skieur »	Le club propose un forfait de prêt de matériel sur stock disponible,		
Joindre :	gratuit pour les mineurs et 30 € pour les adultes.		
Un chèque d'arrhes de 300 € (encaissé à l'inscription)	Taille des skis Pointure chaussures		
Un chèque de solde de 320 € ou 164 € (110 € pour non-Skieur)			
Andomo To Mossono	Niveau de ski sur les pistes?		
Andorre – La Massana	Cochez les cases correspondantes		
½ Pension - Départ le 19/02/2017 – Retour le 24/02/2017	Débutant ou n'ayant jamais pratiqué		
☐ 545 € pour « Adultes »	Faible expérience		
500 € pour «de 12 à 17 ans » (dans la chambre des parents)	Moyen, passe-partout Bon niveau		
375 € pour « - de 12 ans » (dans la chambre des parents)			
☐ 385 € pour « 70 ans et + »	Accompagnement ou Ski libre ?		
320 € pour Formule « non-Skieur »	Cochez votre préférence pour le type d'encadrement		
Joindre :	SKI avec Encadrement (Adultes et Mineurs)		
Un chèque d'arrhes de 300 € (encaissé à l'inscription)	SKI Libre (pour Adultes et uniquement sur pistes balisées)		
Un chèque de solde de 245 € (200€ pour 12/17 ans, 75 € pour autres)			
Pour les - de 17 ans les + de 70 ans, fournir obligatoirement une photocopie de la Carte d'identité ou du Livret de Famille.			
une photocopie de la carte à lacritite ou du Elvret de l'armine.	EN CAS D'ANNULATION: Seront appliquées les retenues de l'hôtelier ou de l'organisme loueur - L'Adhésion au Club la licence ne		
Morzine – Portes du Soleil	pourra être remboursée.		
Départ le 19/03/2017 – Retour le 25/03/2017	Possibilité de règlement par Chèques Vacances (la monnaie n'est pas rendue sur les paiements par Chèques Vacances).		
☐ 720 € pour Formule « Skieur »	Possibilité de règlements échelonnés se renseigner aux		
515 € pour Formule « non-Skieur »	permanences. Dans tous les cas, le séjour devra être soldé		
Joindre:	avant le départ.		
Un chèque d'arrhes de 300 € (encaissé à l'inscription)			
∐ Un chèque de solde de 420 €			
Je soussigné, atteste avoir pris connaissance des documents «Devoir de Conseil et d'Ir vous soyez adhérent au SLA, et que vous acceptiez les conditions indiquées dans nos c d'aptitude aux sports et activités de montagne, et pour les mineurs : Photocopi	dépliants et la vie en collectivité, Joindre obligatoirement un certificat médical		
à			
Signature (du responsabl	e pour les mineurs)		
	∇ SIGNEZ ICI		

Réservé au SLA - Ne rien inscrire dans ce cadre

Paiement 1 - Arrhes	Paiement 2 - Solde	Type d'Adhésion au SLA	Attestation Couv. Maladie	Date d'Inscription